



DOB 2025

Rapport dans le cadre du débat
d'orientations budgétaires 2025

Conseil communautaire

26 novembre 2024

1

Objet du débat d'orientations budgétaires

Objet du débat d'orientations budgétaires

Sur la base d'un rapport d'orientations budgétaires, un débat est organisé afin d'échanger sur les éléments suivants :

- Les engagements pluriannuels envisagés,
- La structure et la gestion de la dette,
- La structure et l'évolution des dépenses et des recettes,
- La structure et l'évolution des effectifs, de la masse salariale, des avantages en nature

Ce débat doit avoir lieu dans les 10 semaines précédant le vote du budget primitif.

2

Présentation du territoire de Lamballe Terre et Mer

L'Agglomération

Les chiffres clés



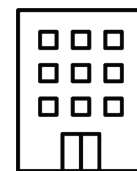
913 km²



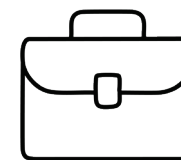
42 km de côtes



129,9 M€ de
budget en 2024



33 parcs
d'activités



2 600 entreprises



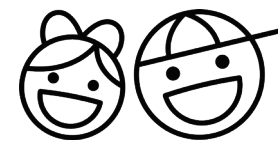
26 000 arbres
plantés sur le
territoire par an



1 600 km de
réseau d'eau
potable



84 000 voyages
sur le réseau
Distribus par an



3 100 enfants aux
activités enfance /
jeunesse par an

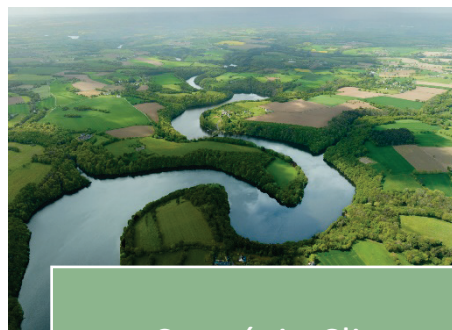


1300 personnes
accompagnées par
le CIAS

Un territoire en transition



Reconnaissance nationale
« Territoire engagé pour la
nature »



Stratégie Climat



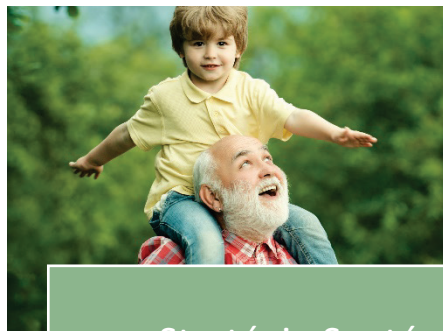
Plan Alimentaire Territorial



Pilote du programme
« Baie d'Armor Industrie »



Stratégie Foncière



Stratégie Santé



Stratégie Autonomie à
domicile
du CIAS

LES COMPÉTENCES DE L'AGGLOMÉRATION



Les principaux partenaires de l'agglomération

A l'échelle régionale



Côtes d'Armor
le Département



A l'échelle départementale

Entre EPCI



SM AEP de Caulnes, La
Hutte, Quéларon

A l'échelle « locale »

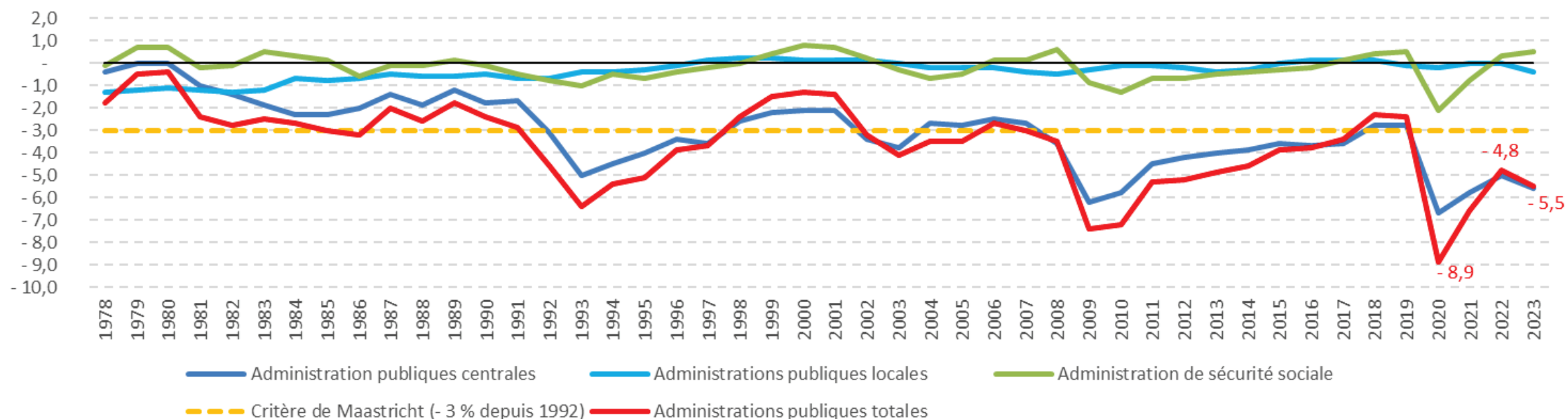


3

Le contexte national et le projet de loi de finances 2025

Situation des finances publiques

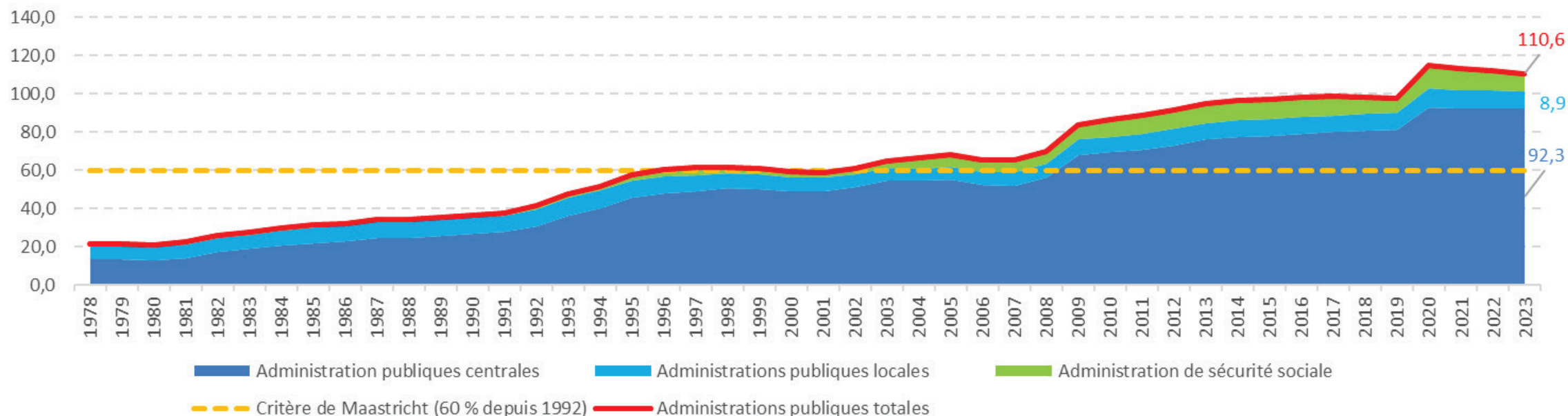
Déficit des administrations publiques en % du PIB



- Le budget de l'Etat a commencé à être déficitaire depuis 1981
- Les collectivités ont également présenté des déficits mais de manière beaucoup plus mesurée (en moyenne - 0,4 %) et cela correspond à un besoin de financement pour les investissements uniquement

Situation des finances publiques

Dette des administrations publiques en % du PIB



- Pour financer les déficits annuels successifs, l'Etat a fait appel à la dette
- La dette publique représente 110,6 % du PIB en 2023 (3 101 Mds€) :
 - Dette de l'Etat : 92,3 % du PIB (2 587 Mds€). NB : 45 Mds€ d'investissements financés en 2023
 - Dette des administrations publiques locales : 8,9 % du PIB (250 Mds€). NB : 77 Mds€ d'investissements en 2023.

Projet de loi de finances 2025 et projet de loi de financement de la sécurité sociale

PLF 2025

Projet de loi de
finances pour
2025

Un déficit prévisionnel de 141 Mds€ :

Recettes de l'Etat	378 Mds€
- Dépenses de l'Etat	519 Mds€
= Déficit prévisionnel	141 Mds€

Un objectif annoncé d'économies de 60 Mds€ en 2025 : équivalent à 2 points de PIB

- 40 Mds€ de diminution de dépenses publiques
- 20 Mds€ d'augmentation des recettes
- Participation des collectivités : 5 Mds€ annoncés, mais devrait dépasser les 8,5 Mds€

PLFSS 2025

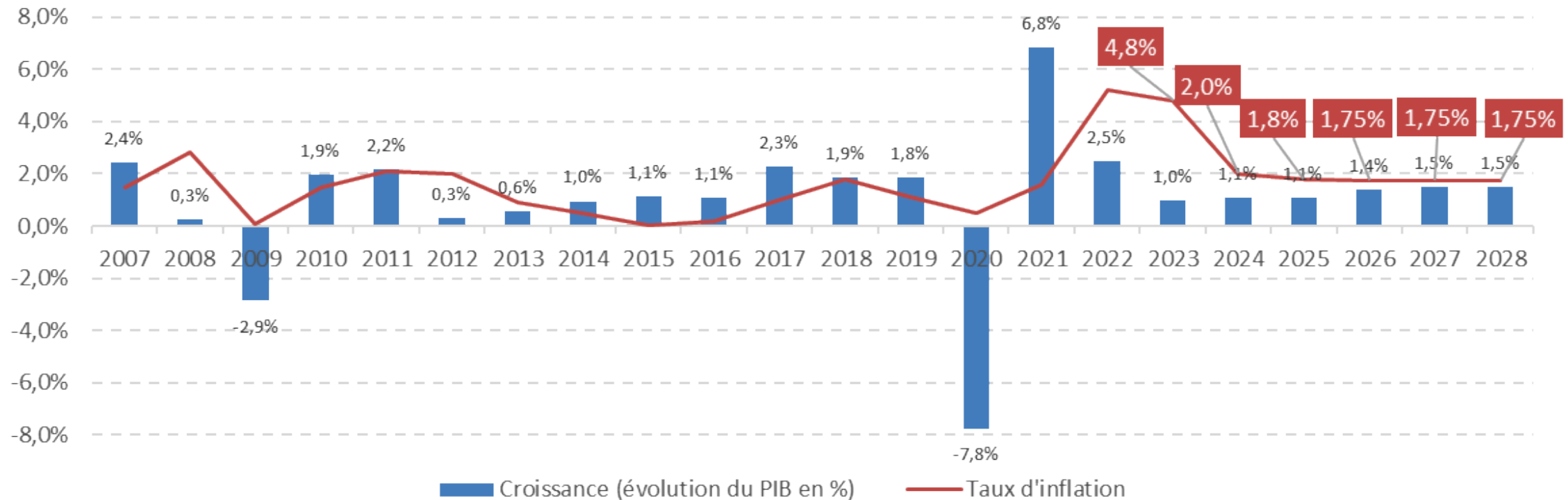
Projet de loi de
financement de la
sécurité sociale
pour 2025

Un objectif de déficit prévisionnel de 16 Mds€ en 2025

Des objectifs d'économies annoncés : notamment une modification du régime des indemnités journalières en cas d'arrêts maladie (baisse du plafond pris en charge, jours de carence pour les fonctionnaires), une hausse de la cotisation des employeurs territoriaux pour la caisse de retraite des fonctionnaires CNRACL

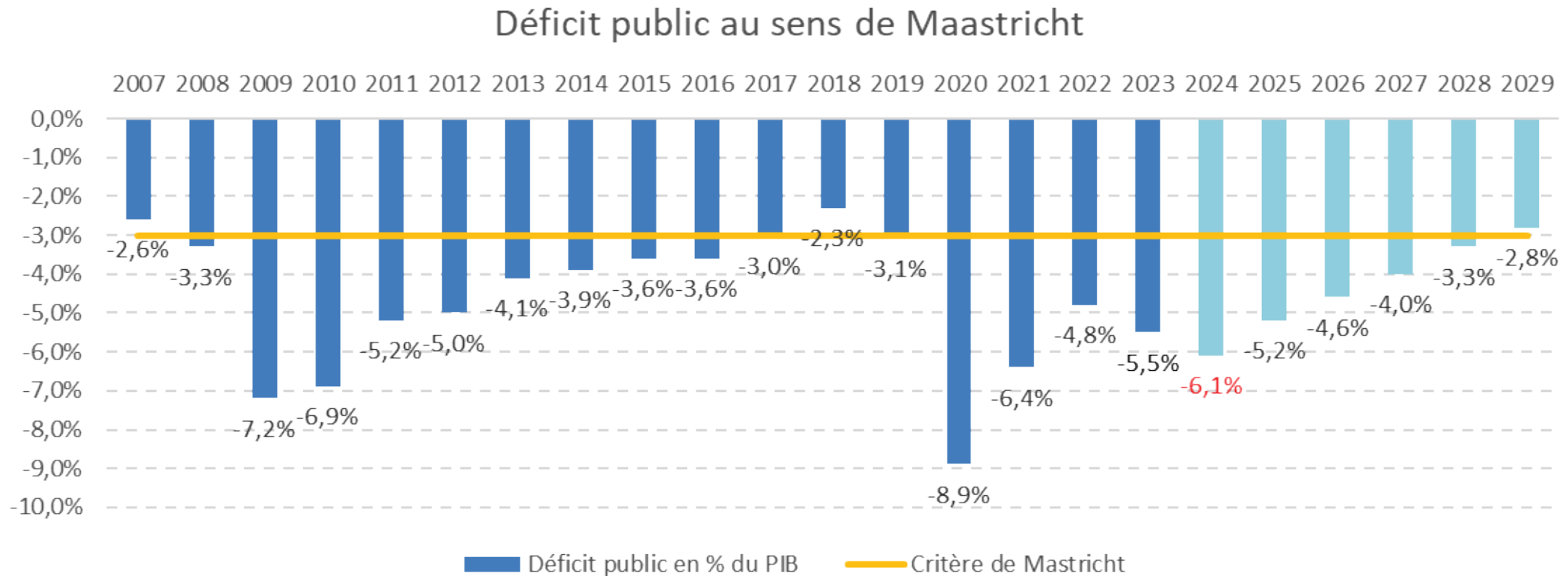
Projet de loi de finances 2025 – les hypothèses du gouvernement

Croissance économique et inflation



- Une hypothèse de croissance de 1,1 % en 2025, et en légère progression sur les années à venir
- Une hypothèse d'inflation de 1,8 % en 2025 et stable sur les années à venir

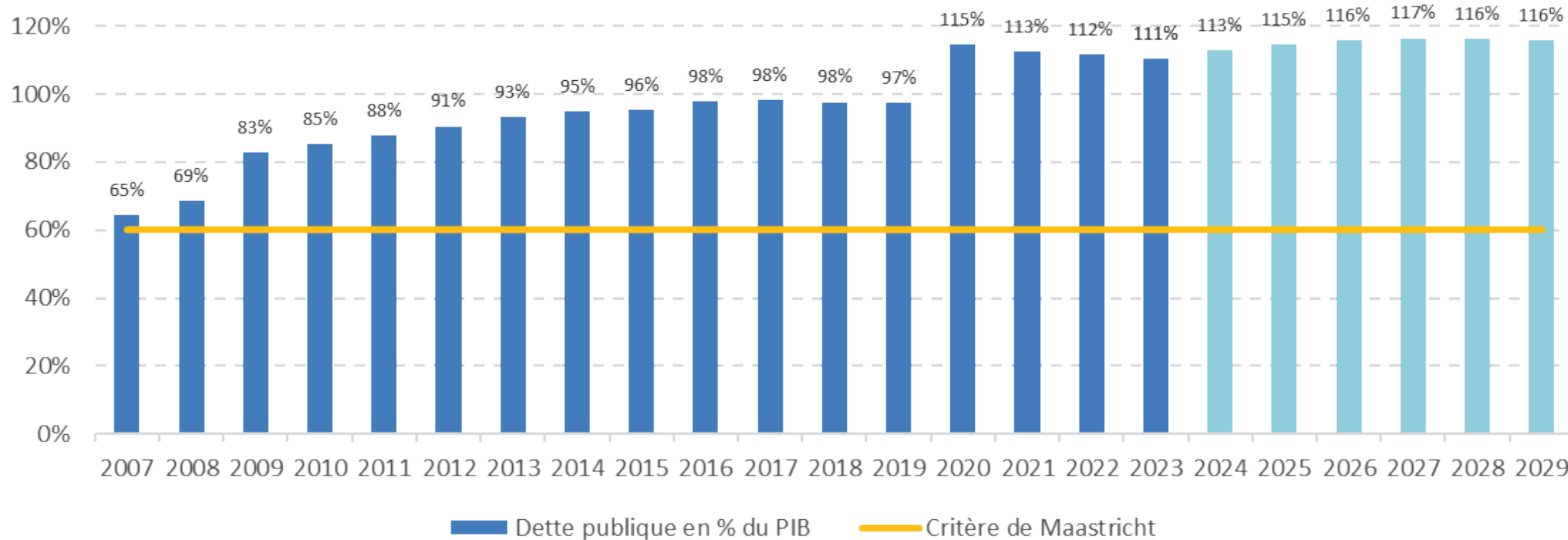
Projet de loi de finances 2025 – les hypothèses du gouvernement



- La trajectoire de réduction progressive du déficit public est révisée : le retour sous les 3 % est visée pour 2029 (contre 2027 par le précédent gouvernement)

Projet de loi de finances 2025 – les hypothèses du gouvernement

Dette publique au sens de Maastricht



- La dette publique a dépassé les 3 100 Mds€ en 2023
- La dette publique ramenée au PIB resterait à un niveau élevé, plus de 115 % jusqu'en 2029.
- C'est-à-dire bien au-delà des 60 % de PIB au sens des critères de Maastricht

Situation des finances publiques

La procédure de déficit excessif engagée à l'encontre de la France

Conformément aux règles de l'Union européenne, la Commission européenne a engagé à l'encontre de 7 Etats, dont la France, une procédure de déficit excessif. Ces pays doivent faire des propositions afin de revenir aux seuils des critères de Maastricht. A défaut, une pénalité financière pourrait théoriquement s'appliquer.

Une dégradation de la note financière de la France par les agences de notations

Plusieurs agences de notations financières ont dégradé la note financière de la France au 1^{er} semestre et au 2nd semestre 2024

Une augmentation des taux d'intérêt auxquels la France emprunte

L'écart de taux entre la France et l'Allemagne s'est accru. La France emprunte actuellement aux mêmes taux que plusieurs pays du sud de l'Europe (2,9 % pour un emprunt sur 10 ans).

PLF 2025 et PLFSS 2025 – impacts pour les collectivités territoriales et LTM



60 Mds€
d'économie
pour l'Etat

Dont 8,5 Mds€
dirigées vers les
collectivités



1

« Mécanisme de précaution », c'est-à-dire un prélèvement sur les collectivités dont les dépenses de fonctionnement dépassent 40 M€ : - **3 Mds€**

Impact LTM : LTM ne serait pas concernée

2

Gel de la TVA reversée aux collectivités : - **1,2 Mds€**

Impact LTM : ≈ 400 K€ en 2025, et a priori même montant tous les ans sur les années à venir

3

FCTVA : diminution du taux de 16,404 % à 14,85 %, et exclusion des dépenses de fonctionnement. – **800 M€**

Impact LTM : ≈ 125 K€ par an (30 K€ en fonctionnement et 95 K€ en investissement).
500 K€ sur la période 2025-2028

4

Diminution de plusieurs dotations dont le fonds vert : ≈ - **2 Mds€**

Impact LTM : pas estimé à ce jour

Une stabilité annoncée de la DGF, mais des compensations fiscales fortement diminuées pour alimenter les dotations de compensation : ≈ - **500 M€**

Impact LTM : a priori peu d'impact (uniquement la DC RTP)

5

Hausse des cotisations employeurs pour la CNRACL (+ 4 points) : + **1,2 Mds€**

Impact LTM : + 400 K€, soit + 1,53 % de hausse de la masse salariale

Σ

Impact national de ces mesures : **au moins 8,5 Mds€**

Impact LTM : au moins 925 K€ (830 K€ fonctionnement et 95 K€ investissement)

PLF 2025 et PLFSS 2025 – impacts pour les collectivités territoriales et LTM

PLF 2025

Projet de loi de finances pour 2025

60 Mds€
d'économie
pour l'Etat

Dont 8,5 Mds€
dirigées vers les
collectivités

1

« Mécanisme de précaution », c'est-à-dire un prélèvement sur les collectivités dont les dépenses de fonctionnement dépassent 40 M€ : - **3 Mds€**

Impact LTM : LTM ne serait pas concernée

Point de vigilance :

- le prélèvement concernerait les collectivités dont les dépenses réelles de fonctionnement du budget principal dépassent 40 M€. **C'est le cas de Lamballe terre et mer.**
- Toutefois, si la méthodologie de calcul est la même que celle retenue dans le cadre des contrats de Cahors en 2018, les reversements de fiscalité (principalement les attributions de compensation) seraient exclus des dépenses de fonctionnement. C'est pourquoi Lamballe terre et mer ne serait pas concernée par ce prélèvement qui pourrait représenter jusqu'à 2 % des recettes réelles de fonctionnement.

DRF - budget principal en K€

CA 2023

- Cet élément est toutefois à appréhender avec prudence car ce calcul n'est pas écrit dans le PLF 2025.

Dépenses réelles de fonctionnement - budget principal

44 659

Reversements de fiscalité (principalement attributions de compensation)

5 249

DRF - budget principal hors reversements de fiscalité

39 411

Pour information

Masse salariale supportée pour les budgets annexes

5 832

Masse salariale supportée pour les communes membres (principalement LA)

1 887

Frais généraux supportés pour les budgets annexes

27

Frais généraux supportés pour les communes membres (principalement LA)

969

Pour information, la masse salariale portée par le budget principal puis refacturée aux budgets annexes (eau, assainissement, déchets, transports, service commun ADS) s'élèvent à 5,8 M€. Il y aurait donc un enjeu pour les années à venir à sortir cette dépense et cette recette du budget principal (analyse juridique à réaliser).

L'avis du haut conseil des finances publiques

PLF 2025

Projet de loi de
finances pour
2025

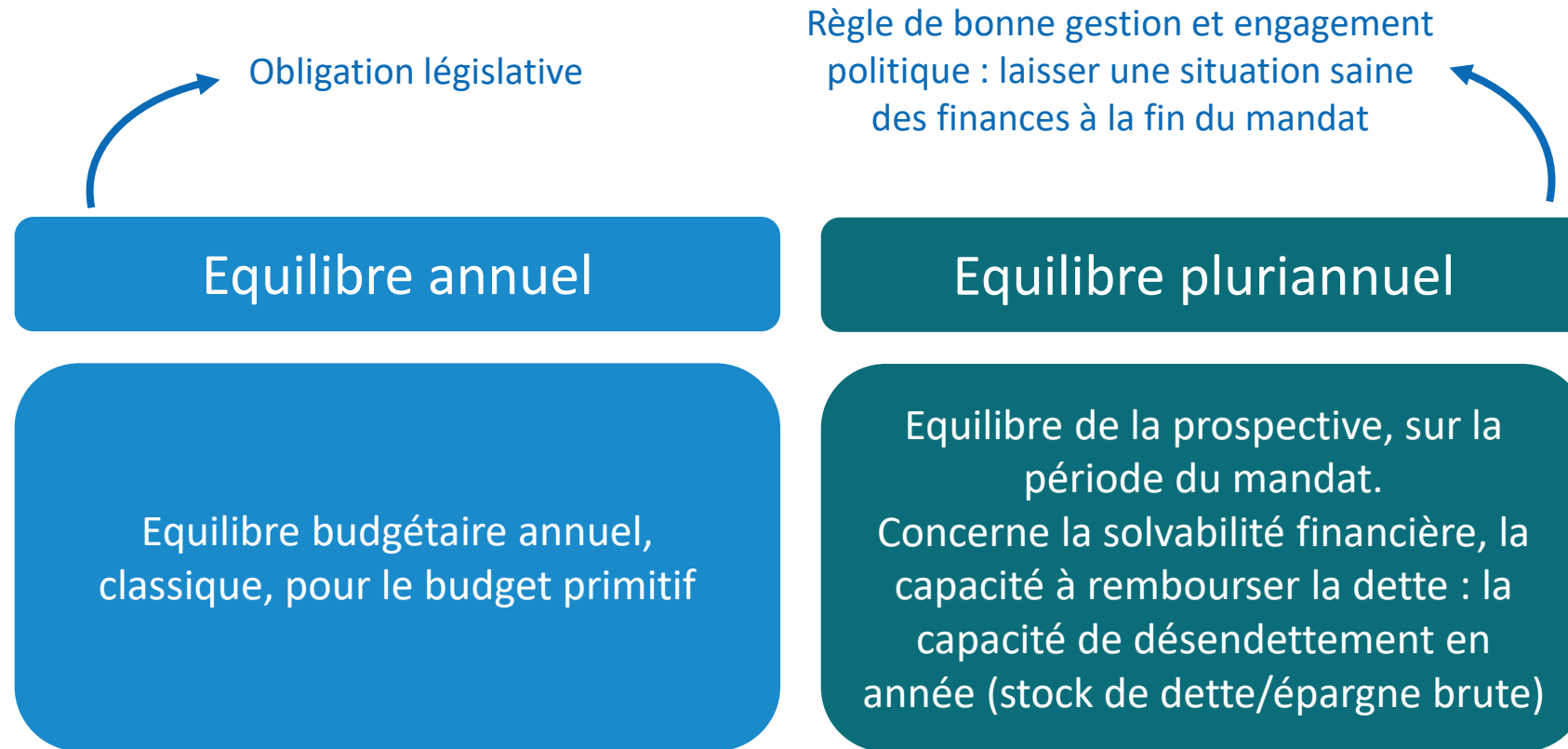
- Le haut conseil des finances publiques est un organisme indépendant, composé d'experts qui rend un avis sur les PLF et la LPFP depuis 2013
- Il estime que « *le scenario macroéconomique pour 2025 est dans son ensemble fragile* »
- De plus, « *la soutenabilité à moyen terme des finances publiques appelle à une vigilance accrue et des efforts immédiats et soutenus dans la durée. La France doit impérativement respecter la trajectoire du plan budgétaire et structurel à moyen terme, pour garder le contrôle de ses finances publiques.* »

4

La préparation budgétaire 2025 et la prospective financière 2025-2028

Budget principal

L'équilibre budgétaire annuel et l'équilibre pluriannuel



Pour mémoire, l'équilibre annuel du budget repose sur les conditions suivantes :

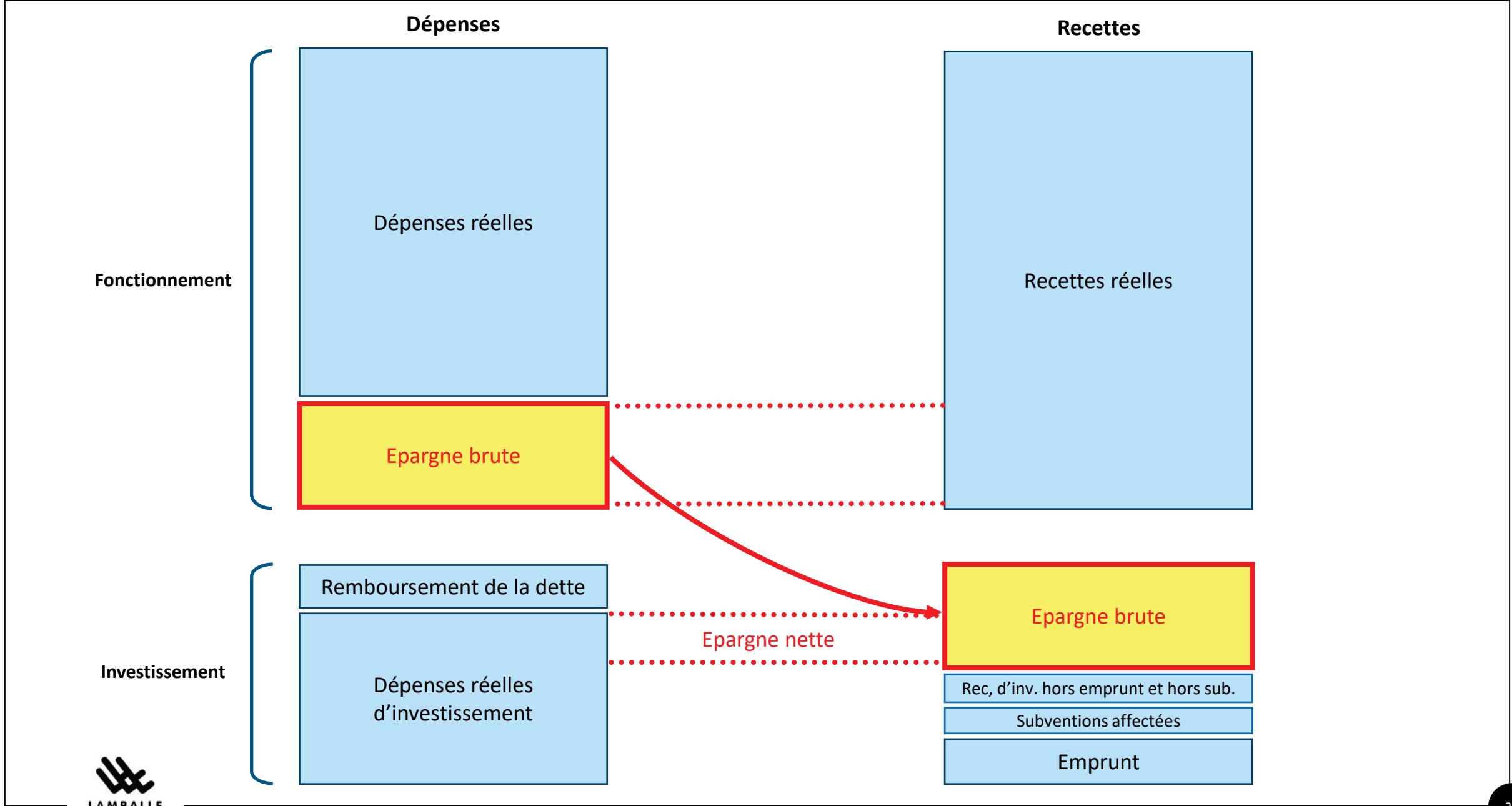
- ① Le budget doit être équilibré par section
- ② Les dépenses et recettes doivent être évaluées de façon sincère
- ③ Le remboursement du capital de la dette doit être couvert par des ressources propres
 - ➡ Les ressources propres : l'autofinancement prévisionnel ou de manière plus large également les ressources d'investissement hors emprunt et hors subventions d'investissement

Une analyse financière repose principalement sur le calcul de l'équilibre pluriannuel :



Sous quel délai le budget est-il en capacité de rembourser sa dette ?

- ➡ En combien d'année le budget peut-il rembourser l'intégralité de sa dette en y consacrant l'intégralité de sa capacité d'autofinancement ?
- ➡ Cette capacité de désendettement est un indicateur de solvabilité financière
- ➡ Calcul : $\frac{\text{encours de dette}}{\text{épargne brute}}$



Rétrospective financière – budget principal

Indicateurs financiers	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Encours de dette	22 307 731	25 166 911	26 961 270	29 574 187	32 383 709	31 224 293
Epargne brute	5 315 533	5 476 333	6 814 559	5 658 049	6 675 893	6 336 509
Délai désendettement (encours / EB)	4,2	4,6	4,0	5,2	4,9	4,9
Epargne nette	3 745 158	3 604 016	4 836 918	3 656 939	4 288 123	3 662 031

2021

Rétrospective
financière

Une situation financière saine. Pas de tension sur la capacité d'autofinancement, un délai de désendettement de 4 années

Toutefois avant 2021 :

- Pas de prospective financière, pas de plan pluriannuel des investissements, donc pas de visibilité sur la santé financière pour les années à venir et sur la soutenabilité des projets envisagés
- Un déficit du budget annexe des parcs d'activité méconnu et donc pas traité
- Un déficit du CIAS pas totalement appréhendé et donc pas traité

Rétrospective financière – budget principal

Indicateurs financiers	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Encours de dette	22 307 731	25 166 911	26 961 270	29 574 187	32 383 709	31 224 293
Epargne brute	5 315 533	5 476 333	6 814 559	5 658 049	6 675 893	6 336 509
Délai désendetttement (encours / EB)	4,2	4,6	4,0	5,2	4,9	4,9
Epargne nette	3 745 158	3 604 016	4 836 918	3 656 939	4 288 123	3 662 031

2022

Rétrospective
financière

DOB 2022 (novembre 2021) : pour la 1^{ère} fois une prospective financière et une programmation pluriannuelle des investissements 2022-2026 sont présentées.

Il avait été mis en exergue une dégradation progressive de la situation financière. Des pistes avaient été avancées pour corriger cette trajectoire : amélioration de la capacité d'autofinancement de 200 K€ par an et diminution du PPI de 2 M€ par an.

Au final, un délai de désendetttement au compte administratif 2022 de 5,2 années. Grâce également à de bonnes nouvelles en fin d'année concernant la fiscalité et la réalisation de la masse salariale.

Rétrospective financière – budget principal

Indicateurs financiers	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Encours de dette	22 307 731	25 166 911	26 961 270	29 574 187	32 383 709	31 224 293
Epargne brute	5 315 533	5 476 333	6 814 559	5 658 049	6 675 893	6 336 509
Délai désendettement (encours / EB)	4,2	4,6	4,0	5,2	4,9	4,9
Epargne nette	3 745 158	3 604 016	4 836 918	3 656 939	4 288 123	3 662 031

2023

Rétrospective
financière

D'importantes difficultés pour équilibrer le budget primitif 2023 et la prospective financière 2023-2026

Un équilibre atteint en actionnant 3 leviers : une diminution des dépenses de fonctionnement, une diminution du PPI et une augmentation de la fiscalité.

Finalement, un délai de désendettement maîtrisé de 4,9 années.

Rétrospective financière – budget principal

Indicateurs financiers	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Encours de dette	22 307 731	25 166 911	26 961 270	29 574 187	32 383 709	31 224 293
Epargne brute	5 315 533	5 476 333	6 814 559	5 658 049	6 675 893	6 336 509
Délai désendettement (encours / EB)	4,2	4,6	4,0	5,2	4,9	4,9
Epargne nette	3 745 158	3 604 016	4 836 918	3 656 939	4 288 123	3 662 031

2024

Compte
financier unique
2024 anticipé

Il est simulé un délai de désendettement de 4,9 années, c'est-à-dire un résultat très proche de 2023 et meilleur que simulé dans le cadre du DOB l'année dernière. Des dépenses prévues initialement ne devraient pas se réaliser, ce qui devrait contribuer à améliorer le résultat.

Prospective 2025-2028 – principales hypothèses

Fiscalité et dotations, principales recettes de fonctionnement

- Evolution nominale des bases fiscales (revalorisation annuelle liée à l'inflation de l'année précédente) : + 1,6 % en 2024, puis + 1,75 % sur la période prospective (inflation prévisionnelle)
- Evolution physique bases fiscales : évolution très prudente calculée à partir de la rétrospective
- Hausse des taux de fiscalité conformément à la révision du pacte financier et fiscal délibérée en juin 2024 : + 27,80 % pour la taxe d'habitation (sur les résidences secondaires et les logements vacants), le foncier bâti et le foncier non bâti. Gain de produit fiscal : + 1,3 M€, permettant de financer la réforme du PFF, l'attribution de fonds de concours aux communes pour 1,5 M€, et les projets liés à la transition écologique (PCAET)
- Reversements conventionnels de fiscalité reçus des communes (taxe foncière perçue sur les parcs d'activités) : fin de ces versements. - 300 K€ en 2025 par rapport à 2024 conformément au nouveau pacte financier et fiscal
- Fraction de TVA versée en compensation de la suppression de la TH et de la CVAE : gel en 2025 (conforme au projet de loi de finances) ainsi que sur la période prospective (hypothèse pessimiste)
- FPIC : estimation à 950 K€ en 2025, puis en diminution sur la période. Point de vigilance : l'ensemble intercommunal reste éligible sur la période, mais se situe en limite du seuil de non-éligibilité.
- Tarifs communautaires : + 2 % en 2025 (budget principal uniquement)
- DGF : 4,3 M€ en 2025. Légère progression sur la période (simulation du cabinet RCF)
- Fin du versement du FCTVA pour certaines dépenses de fonctionnement

Prospective 2025-2028 – principales hypothèses

Dépenses de fonctionnement

- Masse salariale : + 5,7 % en 2025 (+ 1 492 K€), soit 27,6 M€ (dont une partie est refacturée aux budgets annexes et à Lamballe-Armor au titre de la mutualisation). Notamment :
 - Hausse de la cotisation CNRACL, hausse des cotisations URSSAF,
 - Avancements de grade et d'échelon
 - Rattrapage des vacances de postes (postes créés mais non pourvus)
- SPL tourisme : 650 K€ en 2025 et stabilité du montant sur la période conformément à la nouvelle convention
- Taxe de séjour reversée : 250 K€ à Pléneuf-Val-André et 85 K€ au Département (instauration en 2025)
- Subvention au CIAS : 700 K€ en 2025 et sur la période
- Subvention au budget annexe des parcs d'activités : poursuite du versement de 200 K€ par an pendant 10 ans pour solder le déficit prévisionnel
- Subvention au budget annexe service commun autorisation droits des sols : 31 750 € par an
- Frais financiers : 3 % en 2025 et en légère diminution sur la période (durée sur 15 ans)

Prospective 2025-2028 – principales hypothèses

Investissement

- Dépenses : cf PPI ci-après
- Recettes :
 - FCTVA : diminution du taux de remboursement. 14,85 % contre 16,404 %
 - Subvention : en fonction des projets (cf PPI)
 - Recours à l'emprunt : durée de 15 ans

PPI 2025-2028

Le budget principal

Opérations (montant en K€)	Projet 2025	Projet 2026	Projet 2027	Projet 2028
ROCADE EST - ETUDE MOBILITE	60	60	70	
RESEAU TRES HAUT DEBIT	1 260	1 260	1 260	
REHABILITATION BASSIN DU BOCAGE	600			
FONDS DE CONCOURS AUX COMMUNES	1 500			
PROJETS LIES AU PCAET	1 500	1 500	1 500	1 500
Sous-total Aménagement urbain dépenses particulières	4 920	2 820	2 830	1 500
Sous-total Aménagement urbain dépenses récurrentes	360	360	360	360
TOTAL AMÉNAGEMENT URBAIN DÉPENSES	5 280	3 180	3 190	1 860

PPI 2025-2028

Opérations (montant en K€)	Projet 2025	Projet 2026	Projet 2027	Projet 2028
ETUDES ET TRAVAUX EN LIEN AVEC LA BIODIVERSITE	175	100	100	100
PROGRAMME BOCAGER	300	350	350	350
PROGRAMME MILIEUX AQUATIQUES	350	300	300	300
PLAN D'EAU DE LA VILLE GAUDU	50	1 500	800	
CONTINUITE ECOLOGIQUE FLORA	200			
RENATURATION COURS D'EAU LANGOURIAN (ERQUY)	50	370		
Sous-total Environnement dépenses particulières	1 125	2 620	1 550	750
Sous-total Environnement dépenses récurrentes	170	170	170	170
TOTAL ENVIRONNEMENT DÉPENSES	1 295	2 790	1 720	920

PPI 2025-2028

Opérations (montant en K€)	Projet 2025	Projet 2026	Projet 2027	Projet 2028
AIDES AUX ENTREPRISES	400	400	400	400
AIDES A L'AGRICULTURE	90	90	90	90
Sous-total Développement économique dépenses particulièr	490	490	490	490
TOTAL DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DÉPENSES	490	490	490	490
SENTIERS DE RANDONNEES	47	40	40	40
Sous-total Tourisme dépenses particulières	47	40	40	40
Sous-total Tourisme dépenses récurrentes	22	22	22	22
TOTAL TOURISME DÉPENSES	69	62	62	62

PPI 2025-2028

Opérations (montant en K€)	Projet 2025	Projet 2026	Projet 2027	Projet 2028
PLH 2020-2025 - FAVORISER L'ACCES AU LOGEMENT	650	650	650	650
PLH 2020-2025 - AIDE A LA RENOVATION	234	234	234	234
Sous-total Logement dépenses particulières	884	884	884	884
TOTAL LOGEMENT DÉPENSES	884	884	884	884
ECOLE DE MUSIQUE	44	44	50	50
Sous-total Culture dépenses récurrentes	44	44	50	50
TOTAL CULTURE DÉPENSES	44	44	50	50
CAMPS ET ESPACES JEUNES	10	10	10	10
Sous-total Jeunesse dépenses récurrentes	10	10	10	10
TOTAL JEUNESSE DÉPENSES	10	10	10	10

PPI 2025-2028

Opérations (montant en K€)	Projet 2025	Projet 2026	Projet 2027	Projet 2028
MAISON DE L ENFANCE PLEMY	2			
Sous-total Petite enfance dépenses particulières	2	-	-	-
Sous-total Petite enfance dépenses récurrentes	10	9	8	8
TOTAL PETITE ENFANCE DÉPENSES	12	9	8	8
COMPLEXE SPORTIF DU PENTHIEVRE	1 200			
PARC EQUESTRE	250			
HALLE SPORTIVE DU LIFFRE	550			
PISCINE PLENEUF VAL ANDRE - PARTICIPATION	1 000	1 000		
Sous-total Sports et loisirs dépenses particulières	3 000	1 000	-	-
Sous-total Sports et loisirs dépenses récurrentes	278	248	248	248
TOTAL SPORTS ET LOISIRS DÉPENSES	3 278	1 248	248	248

PPI 2025-2028

Opérations (montant en K€)	Projet 2025	Projet 2026	Projet 2027	Projet 2028
SIGNALETIQUE DES BATIMENTS	7	7	7	7
SITE INTERNET ET INTRANET	40	50	10	10
Sous-total Communication dépenses récurrentes	47	57	17	17
TOTAL COMMUNICATION DÉPENSES	47	57	17	17
ACQ MATERIEL INFORMATIQUE	350	350	350	350
ESPACE LAMBALLE TERRE ET MER - LOCAUX 41 RUE ST MARTIN	22	22	22	22
ENVELOPPE - MISE EN CONFORMITE SECURITE	10	10	10	10
ENVELOPPE - AdAP	30	30	30	30
ENVELOPPE - TRAVAUX GER BATIMENT	200	200	200	200
ENVELOPPE - MISE EN PLACE CONTROLES D'ACCES	30	30	30	30

PPI 2025-2028

Opérations (montant en K€)	Projet 2025	Projet 2026	Projet 2027	Projet 2028
ENVELOPPE - DEMANDES TX DIVERS	200	200	200	200
ENVELOPPE - DEMANDES VEHICULES GROS MATERIEL	100	100	100	100
CENTRE TECHNIQUE	250	250	250	250
ACQUISITION DE MOBILIER	100	100	100	100
REFONTE INFRASTRUCTURE	30	80	80	80
SANTE ET PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS	30	30	30	30
SCHEMA DIRECTEUR NUMERIQUE	200	200		
Sous-total Administration générale dépenses récurrentes	1 552	1 602	1 402	1 402
TOTAL ADMINISTRATION GÉNÉRALE DÉPENSES	1 552	1 602	1 402	1 402
TOTAL PPI 2025-2028 DEPENSES	12 960	10 375	8 081	5 951

Prospective financière – budget principal

Indicateurs financiers	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028
Encours de dette	22 307 731	25 166 911	26 961 270	29 574 187	32 383 709	31 224 293	33 100 177	36 038 769	37 175 569	37 141 341
Epargne brute	5 315 533	5 476 333	6 814 559	5 658 049	6 675 893	6 336 509	7 074 784	6 498 530	5 944 206	5 465 987
Délai désendettement (encours / EB)	4,2	4,6	4,0	5,2	4,9	4,9	4,7	5,5	6,3	6,8
Epargne nette	3 745 158	3 604 016	4 836 918	3 656 939	4 288 123	3 662 031	4 243 553	3 535 425	2 628 899	2 149 586

- Le délai de désendettement est maîtrisé sur la période prospective, en restant inférieur à 7 années
- L'épargne nette se maintient au-dessus de 2 M€ jusqu'en 2028
- Les mesures de la loi de finances 2025 qui pourraient être adoptées sont donc « encaissées » par le budget principal. Si toutefois, LTM ne fait pas l'objet d'un prélèvement sur ses recettes.
- A noter que les dépenses de fonctionnement progressent cependant plus que l'objectif fixé par la loi de programmation des finances publiques :

	2024	2025	2026	2027	2028
Inflation définitive (estimée)	+2,00%	+1,80%	+1,75%	+1,75%	+1,75%
Cible d'évolution des dépenses publiques locales par rapport à l'inflation	-0,50, %	-0,50, %	-0,50, %	-0,50, %	-0,50, %
Objectif d'évolution des dépenses publiques locales	+1,50%	+1,30%	+1,25%	+1,25%	+1,25%
Evolution des dépenses de fonct.	+2,14%	+4,72%	+1,09%	+2,50%	+2,20%
Evolution au-delà de l'inflation	+0,64%	+3,42%	-0,16, %	+1,25%	+0,95%

5

La préparation budgétaire 2025 et la prospective financière 2025-2028

Budgets annexes

Prospective financière – budget annexe transport

Indicateurs financiers	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028
Encours de dette	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Epargne brute	167 493	- 184 114	218 475	- 212 623	- 130 642	23 107	73 035	71 591	105 052	87 873
Délai désendettement (encours / EB)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Epargne nette	167 493	- 184 114	218 475	- 212 623	- 130 642	23 107	73 035	71 591	105 052	87 873

- La hausse du taux du versement mobilité en 2024 était nécessaire. Cela a permis d'équilibrer le budget et devrait permettre d'équilibrer la prospective jusqu'en 2028
- Cette prospective intègre :
 - les nouvelles participations à la Région dans le cadre de BreizhGo express Nord pour l'aide à l'exploitation et l'aide à l'acquisition de matériels roulants : 100 K€ en 2025, puis des montants progressifs jusqu'en 2029 (145 K€) et dégressifs par paliers à partir de 2034, 2053 jusqu'en 2058.
 - Le coût de l'actuelle DSP jusqu'en 2026 (à ce stade, il est ensuite projeté une stabilité de la future DSP au regard des capacités du budget)

Prospective financière – budget annexe transport

PPI 2025-2028

Programmation 2025-2028				
Libellé de l'opération	Projet 2025	Projet 2026	Projet 2027	Projet 2028
DISTRIBUS - SIGNALETIQUE	5 000	5 000	5 000	5 000
DISTRIBUS - TRAVAUX	5 000	5 000	5 000	5 000
TOTAL TRANSPORT DÉPENSES	10 000	10 000	10 000	10 000
TOTAL dépenses	10 000	10 000	10 000	10 000

Prospective financière – budget annexe déchets

Indicateurs financiers	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028
Encours de dette	2 349 962	2 187 293	1 934 370	1 680 111	1 422 663	2 016 958	1 647 971	1 300 426	983 330	763 549
Epargne brute	- 82 146	- 30 022	1 555 880	1 288 393	1 207 818	1 473 661	1 201 126	1 198 418	1 231 317	1 267 106
Délai désendetttement (encours / EB)	- 28,6	- 72,9	1,2	1,3	1,2	1,4	1,4	1,1	0,8	0,6
Epargne nette	- 310 624	- 302 691	1 302 957	1 034 134	950 370	1 167 956	832 139	850 873	914 221	1 047 325
Dotations aux amortissements	- 0,1	0,0	2,3	1,2	1,1	1,3	1,0	1,0	1,0	1,1
Epargne brute / dot. aux amortissements	629 098	674 223	673 314	1 054 419	1 084 139	1 118 405	1 200 958	1 177 131	1 184 491	1 186 821

- Ce budget est particulièrement touché en 2025 par l'augmentations de prix répercuté par le syndicat mixte Kerval pour le traitement des déchets : + 4,4 %
- Des investissements ont été lissés dans le PPI afin d'être plus soutenable pour la prospective.
- Le budget primitif 2025 peut être équilibré avec une revalorisation des tarifs de 4 %
- L'impact de la hausse des tarifs (avec 12 levées) est évalué pour un :
 - Bac de 140 litres - foyer de 1 à 2 personnes : + 7,41 €
 - Bac de 340 litres - foyer de 5 personnes et plus : + 12,78 €

Prospective financière – budget annexe déchets

PPI 2025-2028

Libellé de l'opération	Projet 2025	Projet 2026	Projet 2027	Projet 2028
COLLECTE DECHETS MENAGERS	700 000	350 000	350 000	350 000
Sous-total COLLECTE dépenses récurrentes	700 000	350 000	350 000	350 000
TOTAL COLLECTE DÉPENSES	700 000	350 000	350 000	350 000
PRECOLLECTE DECHETS MENAGERS	100 000	75 000	75 000	75 000
AUTRES	115 000	110 000	110 000	110 000
MISE EN PLACE COLONNES	15 000	15 000	15 000	15 000
Sous-total PRE COLLECTE dépenses récurrentes	230 000	200 000	200 000	200 000
TOTAL PRE COLLECTE DÉPENSES	230 000	200 000	200 000	200 000
SIGNALETIQUES DECHETTERIE	2 000	2 000	2 000	2 000
DECHETTERIE JUGON	110 000	10 000	10 000	10 000
Sous-total DECHETTERIES dépenses particulières	112 000	12 000	12 000	12 000
DECHETTERIE ERQUY	10 000	10 000	10 000	10 000
DECHETTERIE HENON	250 000	10 000	10 000	10 000
DECHETTERIE BREHAND	20 000	10 000	10 000	10 000
DECHETTERIE PLANGUENOAL	20 000	10 000	10 000	10 000
DECHETTERIE LANJOUAN	25 000	5 000	5 000	5 000
Sous-total DECHETTERIES dépenses récurrentes	325 000	45 000	45 000	45 000
TOTAL DECHETTERIES DÉPENSES	437 000	57 000	57 000	57 000
BATIMENTS ET EQUIPEMENTS SERVICES DECHETS MENAGERS	125 000	100 000	700 000	800 000
Sous-total STRUCTURE/ADMINISTRATIF dépenses récurrentes	125 000	100 000	700 000	800 000
TOTAL STRUCTURE/ADMINISTRATIF DÉPENSES	125 000	100 000	700 000	800 000
TOTAL dépenses	1 492 000	707 000	1 307 000	1 407 000

Prospective financière – budget annexe eau potable

Variables de pilotage	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028
Encours de dette	4 502 295	4 601 377	4 300 785	3 904 532	3 518 535	4 312 327	3 887 079	6 898 813	8 977 694	11 150 946
Epargne brute	1 340 023	3 331 914	1 467 273	1 671 366	1 977 561	1 356 907	2 225 232	1 690 201	1 783 593	1 927 688
Délai désendettement (encours / EB)	3,4	1,4	2,9	2,3	1,8	3,2	1,7	4,1	5,0	5,8
Epargne nette	953 253	2 928 150	1 052 501	1 275 113	1 591 563	977 798	1 799 984	1 266 915	1 206 317	1 212 695
Dotations aux amortissements	1 080 496	1 105 726	1 176 331	1 273 520	1 338 143	1 114 869	1 187 818	1 225 388	1 292 241	1 357 194
Epargne brute / dot. aux amortissements	1,2	3,0	1,2	1,3	1,5	1,2	1,9	1,4	1,4	1,4

- Le budget primitif 2025 peut être équilibré avec une revalorisation des tarifs de + 2 %
- En 2025, on relève une particularité comptable : le stock de dotation aux provisions va être repris et une nouvelle dotation annuelle va être constituée. Celle-ci va être calculée à partir des risques de non-recouvrement afin d'être plus juste. Cet élément explique une amélioration en 2025 car la nouvelle dotation va être moins élevée que la reprise de l'ancienne dotation.
- Ce budget est toujours sous tension : il y a peu de marge d'équilibre budgétaire.
- Le délai de désendettement est en augmentation sur la période mais maîtrisé, et cohérent avec la réalisation des investissements nécessaires.

Prospective financière – budget annexe eau potable

PPI 2025-2028

Libellé de l'opération	Projet 2025	Projet 2026	Projet 2027	Projet 2028
ETUDE SCHEMA DIRECTEUR AEP	150 000			
AUTRES ETUDES	30 000	30 000	30 000	30 000
Sous-total ETUDES dépenses particulières	180 000	30 000	30 000	30 000
TOTAL ETUDES DÉPENSES	180 000	30 000	30 000	30 000
NOUVELLE SUPERVISION	10 000	10 000	10 000	10 000
Sous-total INSTALLATIONS dépenses particulières	10 000	10 000	10 000	10 000
RENOVATIONS RESERVOIRS ET UNITES DE PRODUCTION	600 000	500 000	500 000	500 000
RESERVOIRS REMPLAC. ARMOIRES ET TELEGESTIONS	20 000	20 000	20 000	20 000
PLEDELIAC UNITE DE PRODUCTION	40 000	50 000	50 000	1 000 000
QUESOY CARNIVET UNITE DE PRODUCTION	50 000	50 000	50 000	50 000
HENON LES SALLES UNITE DE PRODUCTION	5 000	5 000		5 000
TREBRY LA PERCHAIS UNITE DE PRODUCTION	20 000	1 000 000		5 000
STATION DE PLEMY	5 000	5 000		5 000
OUVRAGES AUTRES OPERATIONS	200 000	150 000	150 000	150 000
Sous-total INSTALLATIONS dépenses récurrentes	940 000	1 780 000	770 000	1 735 000
TOTAL INSTALLATIONS DÉPENSES	950 000	1 790 000	780 000	1 745 000
DESSERTES HABITATIONS EXISTANTES	15 000	15 000	15 000	15 000
AUTRES EXTENSIONS DE RESEAUX	100 000	100 000	100 000	100 000
AUTRES OP. RENOUVELLEMENT RESEAUX	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000
COMPTEURS DE VENTE D EAU	100 000	100 000	100 000	100 000
TELERELEVE	5 000	10 000	10 000	10 000
Sous-total RESEAUX dépenses récurrentes	2 220 000	2 225 000	2 225 000	2 225 000
TOTAL RESEAUX DÉPENSES	2 220 000	2 225 000	2 225 000	2 225 000

Prospective financière – budget annexe eau potable

PPI 2025-2028

Libellé de l'opération	Projet 2025	Projet 2026	Projet 2027	Projet 2028
FUTUR CENTRE TECHNIQUE	50 000	750 000	750 000	
Sous-total STRUCTURE/ADMINISTRATIF dépenses particulières	50 000	750 000	750 000	-
TERRAINS	300 000	30 000	30 000	30 000
LOCAUX 38BIS RUE D ARMOR	10 000	10 000		
LOGICIELS ET APPLICATIONS METIERS	30 000	10 000	10 000	10 000
INFORMATIQUE	10 000	10 000	10 000	10 000
MATERIELS ET OUTILLAGES	50 000	10 000	10 000	10 000
VEHICULES ET ENGINS	150 000	60 000	60 000	60 000
MODULAIRE SOULEVILLE	5 000	5 000	5 000	5 000
Sous-total STRUCTURE/ADMINISTRATIF dépenses récurrentes	555 000	135 000	125 000	125 000
TOTAL STRUCTURE/ADMINISTRATIF DÉPENSES	605 000	885 000	875 000	125 000
TOTAL dépenses	3 955 000	4 930 000	3 910 000	4 125 000

Prospective financière – budget annexe assainissement

Indicateurs financiers	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028
Encours de dette	13 660 818	15 079 878	15 564 909	14 334 762	13 086 449	14 248 320	17 210 730	20 979 493	20 734 276	19 104 744
Epargne brute	3 938 807	2 410 459	2 679 173	2 543 514	2 309 005	2 283 973	2 839 982	2 185 239	2 356 029	2 553 546
Délai désendettement (encours / EB)	3,5	6,3	5,8	5,6	5,7	6,2	6,1	9,6	8,8	7,5
Epargne nette	2 898 542	1 329 520	1 464 204	1 313 366	1 060 691	946 801	1 404 742	627 966	659 140	924 014
Epargne brute / dot. aux amortissements	2,7	1,5	1,6	1,4	1,1	1,1	1,3	1,0	1,0	1,0

- Le budget primitif 2025 peut être équilibré avec une revalorisation des tarifs + 2 %.
- En 2025, on relève une particularité comptable : le stock de dotation aux provisions va être repris et une nouvelle dotation annuelle va être constituée. Celle-ci va être calculée à partir des risques de non-recouvrement afin d'être plus juste. Cet élément explique une amélioration en 2025 car la nouvelle dotation va être moins élevée que la reprise de l'ancienne dotation.
- Ce budget est toujours sous tension : il y a peu de marge d'équilibre budgétaire.
- Le délai de désendettement est en augmentation sur la période mais maîtrisé, et cohérent avec la réalisation des investissements nécessaires.

Prospective financière – budget annexe assainissement

PPI 2025-2028

Libellé de l'opération	Projet 2025	Projet 2026	Projet 2027	Projet 2028
ETUDE SCHEMA DIRECTEUR ASSAINISSEMENT	150 000			
ETUDE DIAGNOSTIQUE RESEAUX	250 000	200 000	200 000	200 000
AUTRES ETUDES	40 000	40 000	40 000	40 000
Sous-total ETUDES dépenses particulières	440 000	240 000	240 000	240 000
TOTAL ETUDES DÉPENSES	440 000	240 000	240 000	240 000
MARQUE LANDEHEN MESLIN NOUVELLE STATION	4 000 000			
MARQUE TRAITEMENT TERTIAIRE PROVISoire	5 000			
MONCONTOUR TREDANIEL NOUVELLE STEP	50 000	3 300 000		
PLEDELIAC-ST RIEUL-TREGOMAR NOUVELLE STEP	50 000	2 000 000	2 000 000	
PLEMY EXTENSION STATION	50 000	1 500 000		
PLENEE JUGON MISE EN CONFORMITE STEP BOURG	50 000	20 000		
QUESOY L'HOPITAL MISE EN CONFORMITE STEP	50 000	300 000		
SEVIGNAC MISE EN CONFORMITE STEP	400 000			
TRAMAIN STEP ET ZONE INFILTRATION	60 000	1 360 000		
TREGENESTRE EXTENSION STATION	10 000	200 000		
QUINTENIC DEPHOSPHATATION ET INFILTRATION	170 000			
STEP SOULEVILLE UNITE DEPOTAGE MATIERE VIDANGE	200 000			
STEP SOULEVILLE REHAB GC BA	100 000	200 000		
STEP SOULEVILLE POSTE TRANSFERT EI VERS BT	150 000			
STEP ERQUY FILIERES BOUES RENOVATION	200 000			
SUPERVISION ET AUTOMATES	50 000	10 000	10 000	10 000
MISE EN PLACE DEGRILLAGE ET COMPTAGE PETITES STEP	180 000	90 000		
PLATEFORME TRAITEMENT BOUES	20 000	20 000		
Sous-total INSTALLATIONS dépenses particulières	5 795 000	9 000 000	2 010 000	10 000

Prospective financière – budget annexe assainissement

PPI 2025-2028

Libellé de l'opération	Projet 2025	Projet 2026	Projet 2027	Projet 2028
ENSEMBLE STEPS RENOVATIONS ET MAINTENANCE	250 000	300 000	300 000	300 000
STEP SOULEVILLE AUTRES OPERATIONS	20 000			
STEP PVA AUTRES OPERATIONS	100 000			
POSTE RELEVEMENTS ET AUTRES STEPS	200 000	300 000	300 000	300 000
CURAGE DES LAGUNES	300 000	200 000	200 000	200 000
Sous-total INSTALLATIONS dépenses récurrentes	870 000	800 000	800 000	800 000
TOTAL INSTALLATIONS DÉPENSES	6 665 000	9 800 000	2 810 000	810 000
ERQUY RENOUVELLEMENT BD DE LA MER		-	200 000	
PLENEUF RENOUVELLEMENT DAHOUE VIEUX PORT	1 700 000	200 000		
MISE EN PLACE DIAGNOSTIQUE PERMANENT	-	150 000		
PLENEUF POMPIDOU PIEGU ET COTARD				
ANDEL MISE EN SEPARATIF				
PLURIEN MISE EN SEPARATIF	300 000	200 000		
PLURIEN MISE EN SEPARATIF AUTOUR DE L EGLISE				
MONCONTOUR SEPARATIF	700 000			
AUTRES SEPARATIF	10 000	200 000		
Sous-total RESEAUX dépenses particulières	2 710 000	750 000	200 000	-
DIAGNOSTIC INSPECTION VIDEO RESEAUX	100 000	130 000	130 000	130 000
AUTRES EXTENSIONS DE RESEAUX	150 000	150 000	150 000	150 000
AUTRES OP. RENOUVELLEMENT ET REHABILITATIONS	700 000	700 000	1 000 000	1 000 000
Sous-total RESEAUX dépenses récurrentes	950 000	980 000	1 280 000	1 280 000
TOTAL RESEAUX DÉPENSES	3 660 000	1 730 000	1 480 000	1 280 000

Prospective financière – budget annexe assainissement

PPI 2025-2028

Libellé de l'opération	Projet 2025	Projet 2026	Projet 2027	Projet 2028
TERRAINS	50 000	30 000	30 000	30 000
LOCAUX 38BIS RUE D ARMOR	10 000	10 000	10 000	10 000
MODULAIRE SOULEVILLE	10 000			
LOGICIELS ET APPLICATIONS METIER	20 000	10 000	10 000	10 000
INFORMATIQUE	10 000	10 000	10 000	10 000
MATERIELS ET OUTILLAGES	50 000	15 000	15 000	15 000
VEHICULES	150 000	60 000	60 000	60 000
FUTUR CENTRE TECHNIQUE	50 000	750 000	750 000	
Sous-total STRUCTURE/ADMINISTRATIF dépenses récurrentes	350 000	885 000	885 000	135 000
TOTAL STRUCTURE/ADMINISTRATIF DÉPENSES	350 000	885 000	885 000	135 000
TOTAL dépenses	11 115 000	12 655 000	5 415 000	2 465 000

Prospective financière – budget annexe parcs d'activités

Rapport de gestion au 31 décembre 2023 – Analyse du prix au m²

Au 31 décembre 2023, le bilan financier prévisionnel de clôture est déficitaire de 718 979 € en ayant :

- vendu tous les terrains des parcs en cours de commercialisation
- perçu les subventions d'équilibre (7 180 000 € + 200 000 €/an)
- intégré une provision de travaux non affectés de 200 000 € par an

Ce déficit ne comprend pas l'aménagement des futurs parcs (Tourelle3, Lanjouan3, Pilodie) dont le prix de vente n'a pas été fixé (exemple : le coût de revient au m² sur le parc de la Pilodie est de 55 €/m²)

Au 31 décembre 2023, il restait 267 027 m² à vendre au prix moyen de 17,53 €/m².



Ce bilan prévisionnel ne tient pas compte du travail engagé sur l'ajustement des prix de vente (bureau communautaire du 13 février 2024). Ce dernier a validé la constitution d'un groupe de travail et une revalorisation des tarifs de 30% avec un prix plancher de 12€/m² (sauf pour les engagements pris avant octobre 2023).

Prospective financière – budget annexe parcs d'activités

PPI 2025-2028

Parcs d'activités (montants en €)	Projet 2025	Projet 2026	Projet 2027	Projet 2028
ZA DE POMMERET	50 000			
LA TOURELLE 1	45 000			
LANJOUAN 2	450 000			
PA DU POIRIER	74 000			
ZONE DE L'ESPERANCE 2	90 000			
LA TOURELLE 3	150 000			
LA TOURELLE 3	1 000 000			
LANJOUAN 3		500 000		
ENVELOPPE - TRAVAUX DIVERS	200 000	200 000	200 000	200 000
TOTAL PARCS ACTIVITES DÉPENSES	2 059 000	700 000	200 000	200 000

Prospective financière – budget annexe bâtiments

PPI 2025-2028

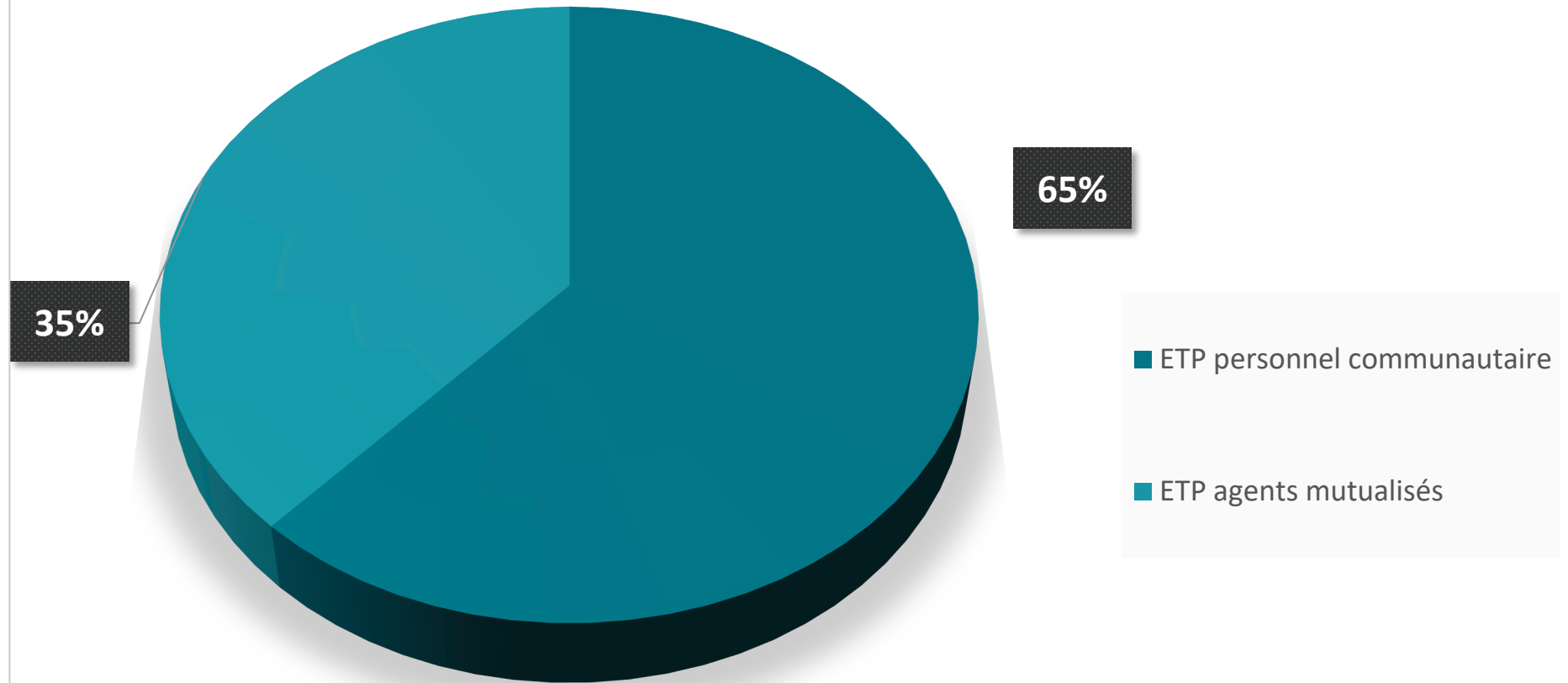
Bâtiments	Projet 2025	Projet 2026	Projet 2027	Projet 2028
EX MAISON DIRECTEUR HARAS	300 000	350 000		
ENVELOPPE - ETUDES DIVERSES	10 000	10 000	10 000	10 000
ENVELOPPE - TRAVAUX DIVERS	40 000	40 000	40 000	40 000
TOTAL BATIMENTS DEPENSES	350 000	400 000	50 000	50 000

6

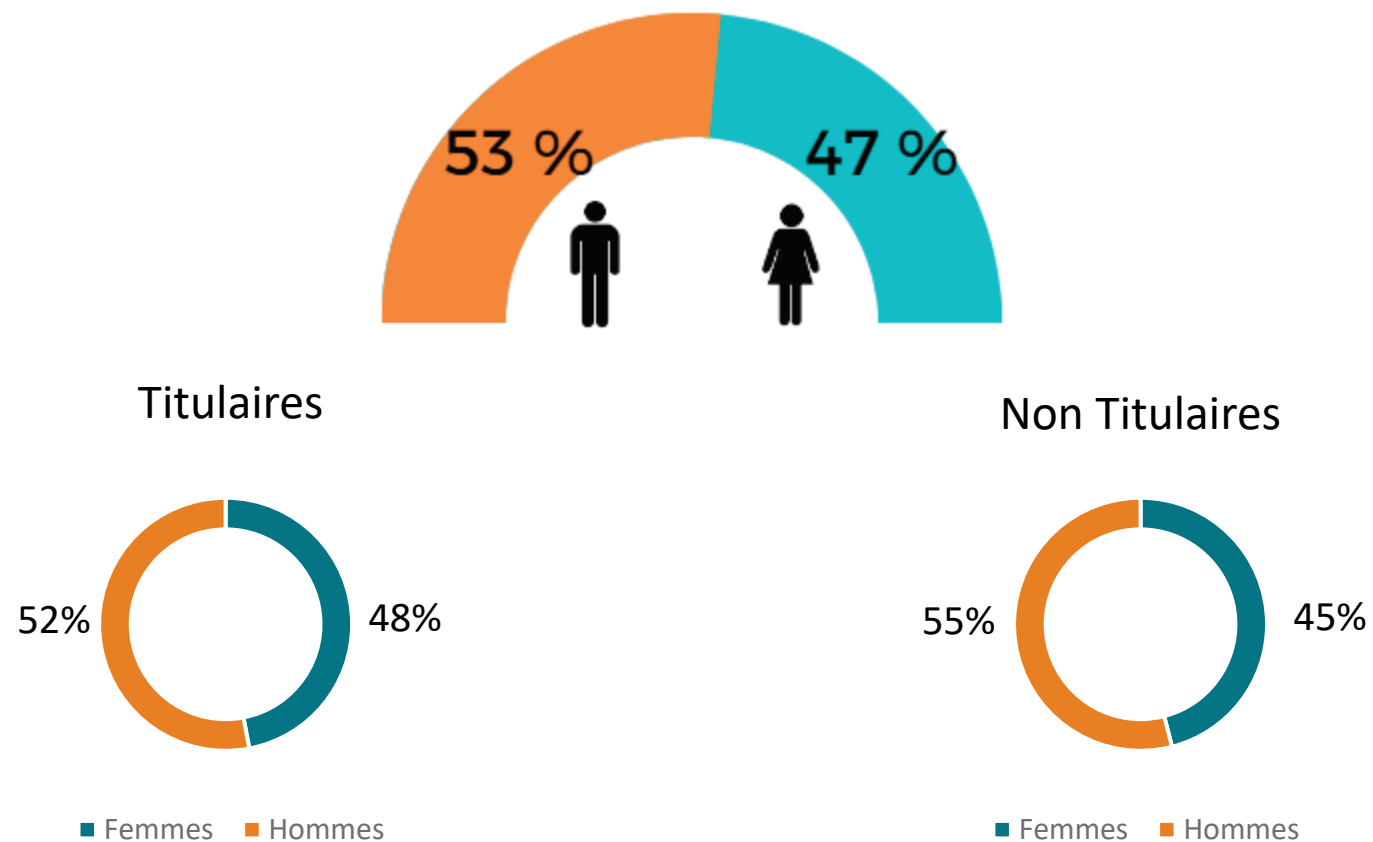
Focus sur la masse salariale et les effectifs

Effectif de Lamballe Terre & Mer

529,93 équivalents temps plein rémunérés en moyenne sur l'année 2023

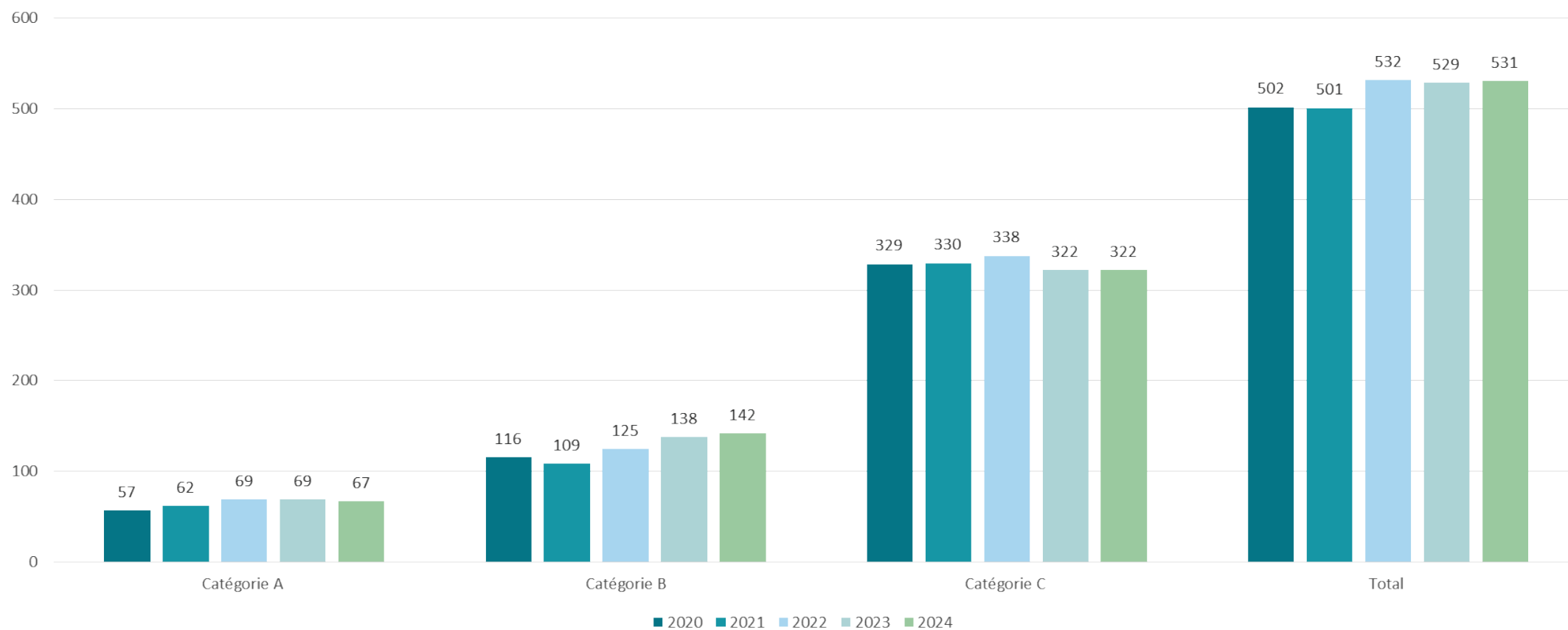


Effectifs et état de la parité



Evolution des postes permanents au tableau des effectifs

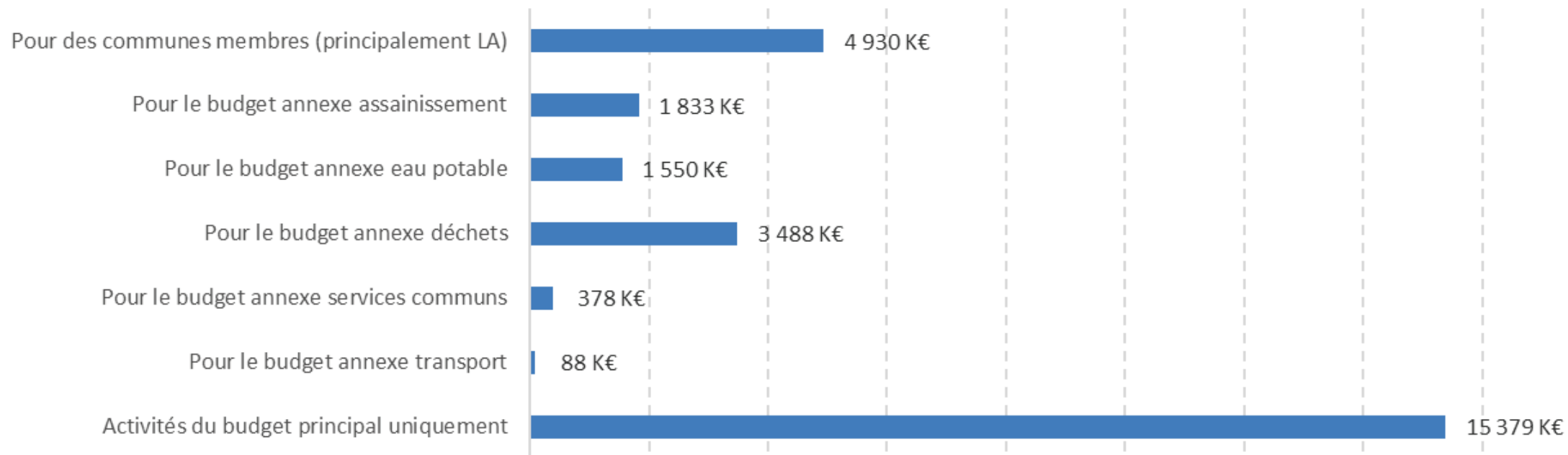
(Au 1^{er} janvier de chaque année)



Répartition de la masse salariale / budget

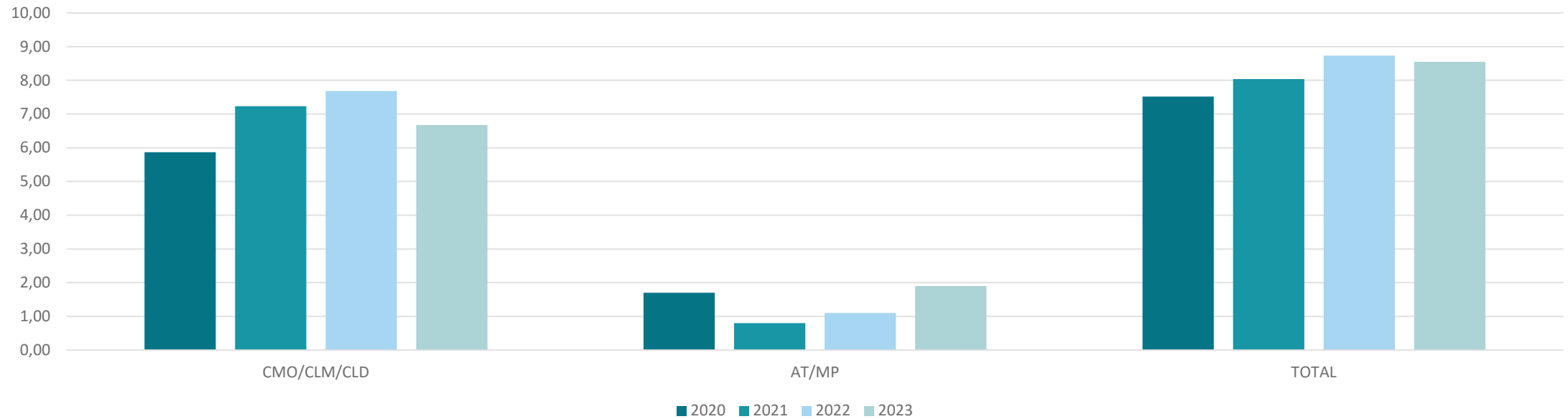
Sur la base du prévisionnel 2025

Masse salariale - répartition par budget - prévisionnel 2025



Evolution de l'absentéisme

Taux absentéisme



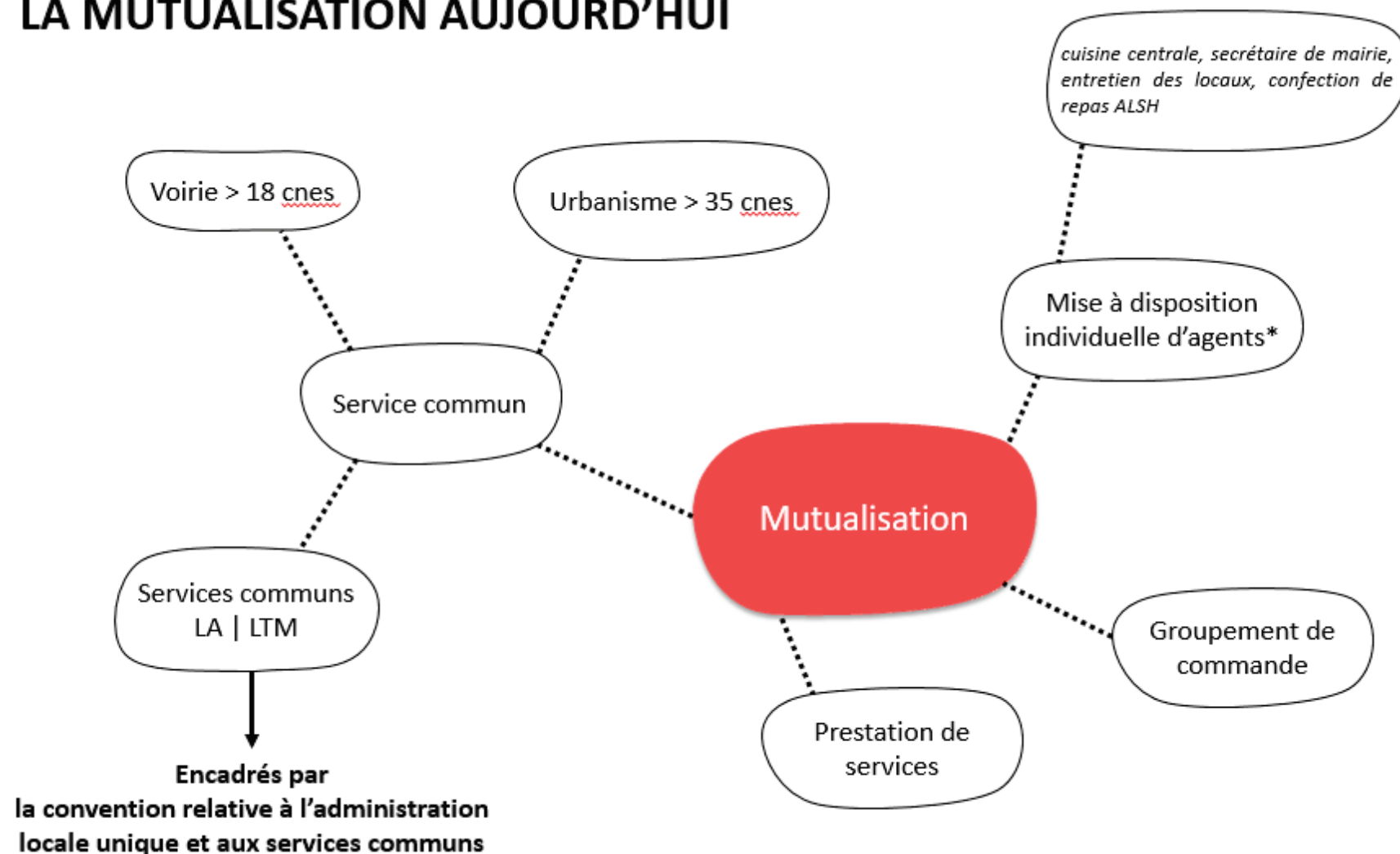
	2020	2021	2022	2023
CMO/CLM/CLD	5,87	7,23	7,68	6,67
AT/MP	1,70	0,80	1,10	1,9
TOTAL	7,52	8,04	8,73	8,55

7

Focus sur la mutualisation

LA MUTUALISATION AUJOURD'HUI

Une mise en commun pour une plus grande efficacité



* À compter de 2023 > plus de mise à dispo au GIP Musée Mathurin Meheut et au SM du Haras

Focus sur la mutualisation

Les principes de la mutualisation des services

- Portage fait par Lamballe-Terre & Mer
- La notion de donneur d'ordre est respectée entre les collectivités
- L'affectation des dépenses et des recettes est bien définie entre les 2 collectivités Les dépenses et recettes communes aux deux structures sont portées par Lamballe Terre & Mer puis refacturées à Lamballe-Armor via les coefficients de mutualisation (ex : achat de logiciel)
- Les indicateurs sont évalués sur l'année civile, transmis au service Finances :
 - Coefficients estimatifs courant septembre de l'année N
 - Coefficients définitifs avant la fin du mois de janvier N+1
- Chaque collectivité prend en charge ses locaux et leur aménagement sans refacturation
- L'investissement (achat de matériel...) est pris en charge par Lamballe Terre & Mer. Le coût refacturé est calculé suivant les amortissements.

Focus sur la mutualisation

Les services mutualisés ville - agglomération

SERVICE	INDICATEURS D'ACTIVITE
Direction générale	Temps de travail
Communication	Temps de travail
Administration générale (logistique, assemblée, foncier, assurance 2017)	Temps de travail
Informatique	Nombre pondéré de postes informatiques
Finances	Prorata des dépenses consolidées
Ressources humaines	Nombre de bulletins de salaire et assimilés
Direction sport	Temps de travail
Direction des services techniques (aménagement, commande publique)	Temps de travail
Gestion du patrimoine (direction, garage, bâtiments, espaces verts, voirie)	Temps de travail

8

Etat de la dette au 31 décembre 2023

(dernier exercice clôt à la date du DOB)

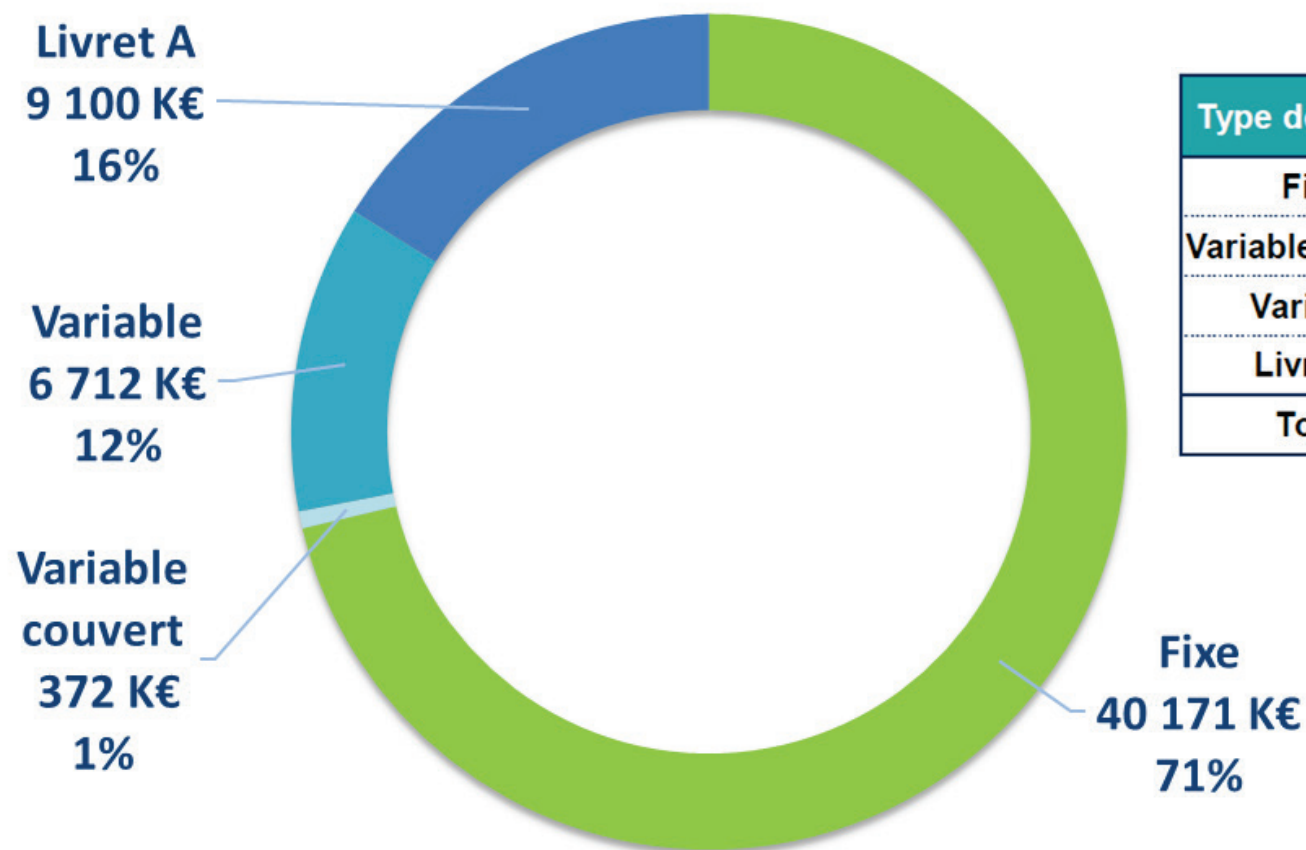
Etat de la dette au 31 décembre 2023

Répartition par budget

Budget	Nombre de prêts	En-cours (en K€)
PRINCIPAL	30 emprunts	32 384
ASSAINISSEMENT	47 emprunts	13 086
EAU POTABLE	24 emprunts	3 519
DECHETS MENAGERS	7 emprunts	1 423
BATIMENTS	3 emprunts	443
PARCS D'ACTIVITES	2 emprunts	5 500
Total	113 emprunts	56 354

Etat de la dette au 31 décembre 2023

Risque de taux (tous budgets confondus) : une dette majoritairement à taux fixe



Taux moyen par type de risque

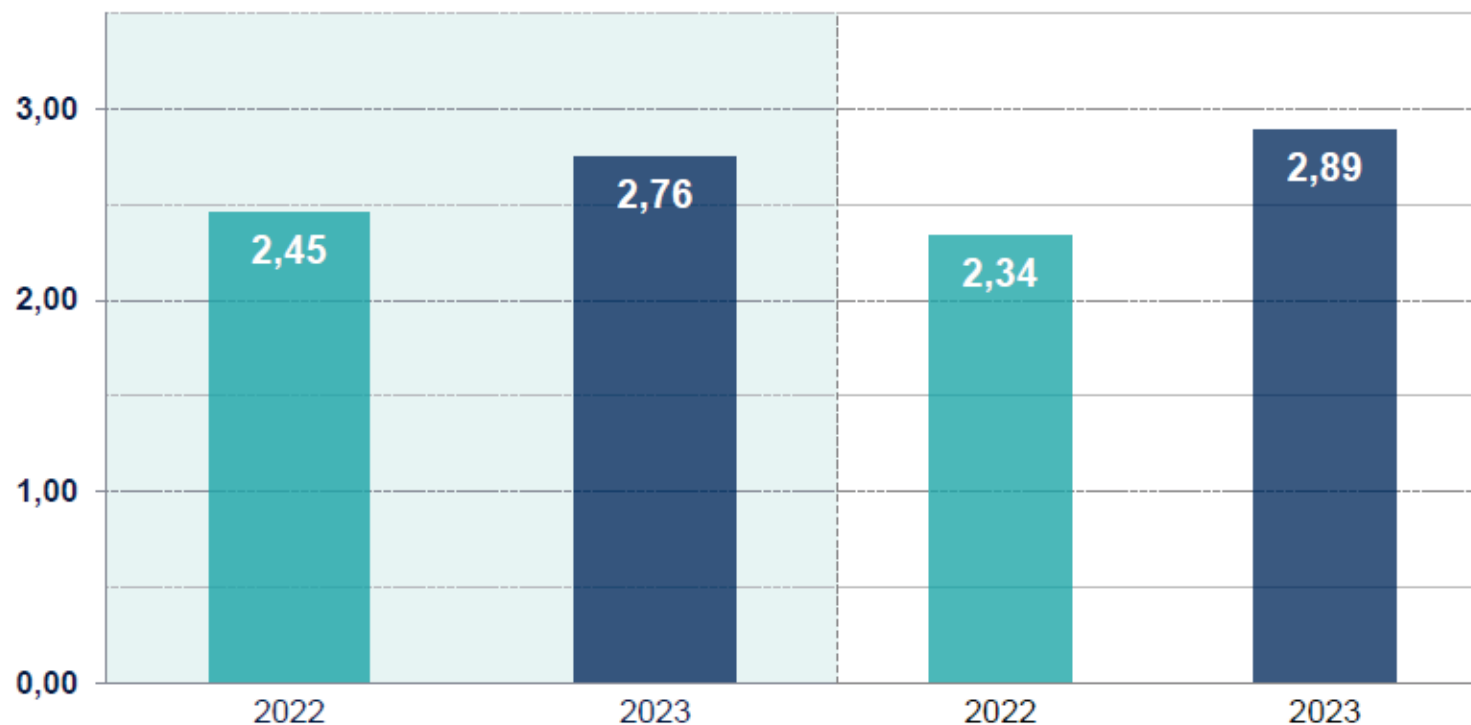
Type de risque	Capital restant dû	% de l'encours	Taux moyen
Fixe	40 170 950 €	71,3%	2,09%
Variable couvert	371 667 €	0,7%	5,19%
Variable	6 711 586 €	11,9%	4,76%
Livret A	9 100 207 €	16,1%	4,14%
Total	56 354 410 €	100,0%	2,76%

Etat de la dette au 31 décembre 2023

Taux moyen : une année 2023 soutenue par rapport à 2022 mais comparable à celui de la strate de population

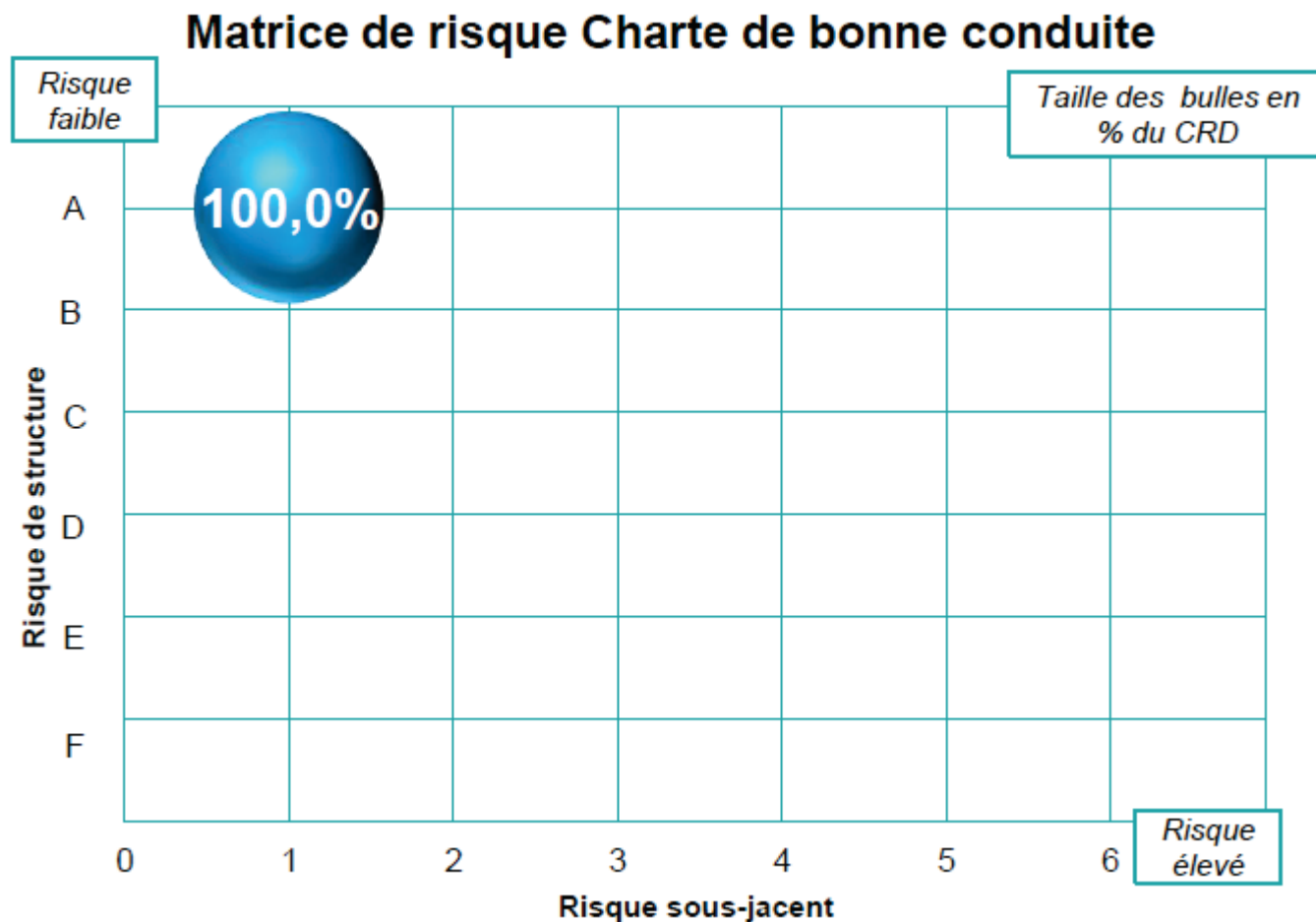
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
LAMBALLE TERRE ET MER

Villes et EPCI de 50 000 à 100 000 h.



Etat de la dette au 31 décembre 2023

Charte de bonne conduite Gissler : une dette sécurisée à 100 %

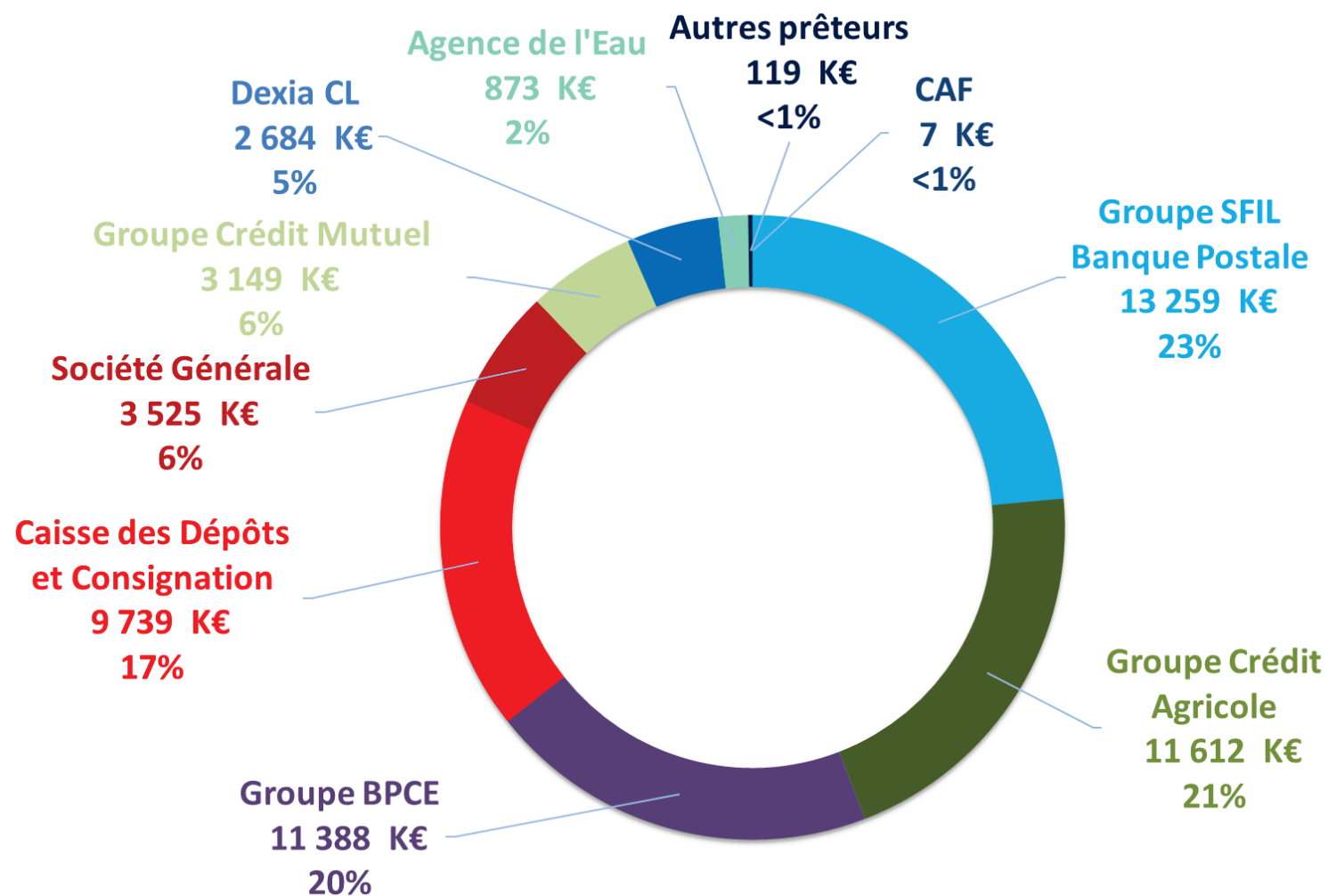


Au 31 décembre 2023, il n'y a plus d'emprunt structuré au sein de l'encours de dette de LTM.

Le seul emprunt structuré de LTM a été renégocié et désensibilisé courant 2023.

Répartition par prêteurs : une dette diversifiée

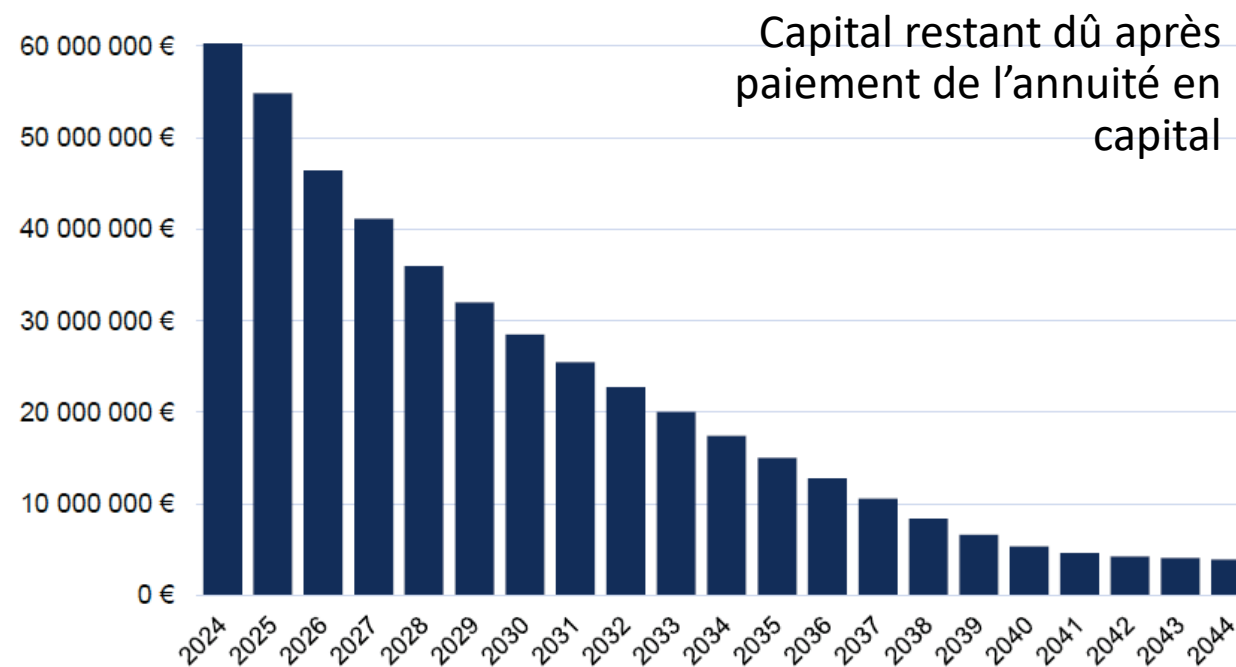
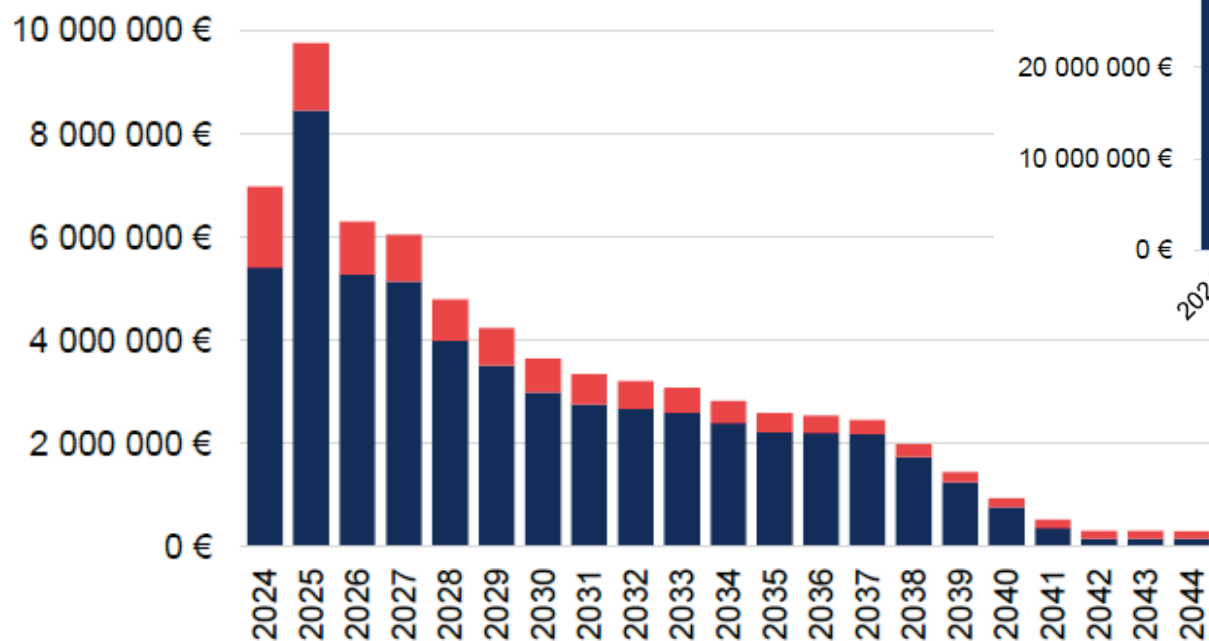
Répartition de l'encours de dette par prêteurs



Etat de la dette au 31 décembre 2023

Profil de remboursement et extinction – Période 2024/2044

Flux de remboursement annuel, composé
du capital ● et des intérêts ●



Capital restant dû après
paiement de l'annuité en
capital

MERCI

pour votre attention

Avez-vous des questions ?

lamballe.terre-mer.bzh

